

## Concours 2022 ELLYE

### « Aide à la mobilité »

#### **Article 1 : L'organisateur**

L'association Ensemble Leucémie Lymphomes Espoir (ELLYE) organise le concours « **Aide à la mobilité** » en vue de financer pendant 12 mois maximum la mobilité, en France ou à l'étranger, d'un médecin ou d'un pharmacien poursuivant un cursus de recherche sur la **Leucémie Lymphoïde Chronique** ou la **Maladie de Waldenström**.

Le financement du projet d'une valeur de **12 000 €** sera attribué par le Conseil d'Administration de ELLYE sur proposition du jury qui aura expertisé les dossiers.

Les prix seront remis lors de la journée du FILO le **24 novembre 2022**.

**Les candidatures sont ouvertes du jusqu'au 30 octobre 2022.**

#### **Article 2 : Les participants**

ELLYE dispose d'un budget maximum de **12 000 €** pour favoriser le développement des talents dans la relève des hématologues impliqués dans la **Leucémie Lymphoïde Chronique** ou la **Maladie de Waldenström**.

Le candidat devra provenir d'un service d'hématologie clinique ou biologique et revenir, après sa mobilité, dans un service clinique ou biologique d'hématologie avec un projet de carrière hospitalo-universitaire hématologique (lettre des responsables de la structure l'attestant).

La qualité du service ou laboratoire d'accueil sera prise en compte.

Le montant de l'aide demandée par le candidat tiendra compte de la durée de la mobilité et de l'existence éventuelle d'autre financement ; il sera au maximum de 1000 euros/mois, pendant une durée de 6 à 12 mois.

#### **Article 3 : Modalités du concours**

La participation au concours est gratuite. Le fait de poser sa candidature implique, pour tous les concurrents l'acceptation du présent règlement.

Le concours consiste à présenter un dossier sur une recherche liée à la **Leucémie Lymphoïde Chronique** ou la **Maladie de Waldenström**.

Ce projet doit être suivi par un hématologue responsable d'une Unité de Recherche ou d'un Service Hospitalo-Universitaire et, à ce titre, responsable de la bonne fin du projet.

Le dossier de demande comprendra :

- Le CV du candidat avec la liste de ses publications ;
- Le projet de travail durant la mobilité (maximum 3 pages) ;
- La lettre du responsable du laboratoire d'accueil où aura lieu la mobilité ;
- Une lettre du ou des responsables de la structure de retour après mobilité attestant du souhait de promouvoir le candidat.

Pour participer au concours, un exemplaire du dossier complet (**document pdf unique libellé « Concours mobilité ELLYE - nom du candidat(e) »**) sera à déposer **avant le 30 octobre 2022** sur la Plateforme des 8es Journées du FILO ([en cliquant ici](#) ou via le site du FILO).

**MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES. ATTENTION SI LE DOSSIER N'EST PAS CONFORME/COMPLET, IL NE SERA PAS EVALUE.**

Le jury qui examinera les objectifs, la réalisation et les conclusions des divers projets sera déterminé par le Conseil Scientifique FILO LLC/MW et le Comité scientifique ELLYE. Les délibérations du jury sont confidentielles et sa décision est souveraine et sans appel. Il communiquera ses choix au président de ELLYE.

Chaque lauréat fournira à ELLYE un RIB-IBAN de son compte bancaire.

#### **Article 4 : Les rapports**

Chaque lauréat s'engage à fournir un état d'avancement du projet à la fin de chaque semestre. En fin de mobilité il rédigera, en termes accessibles à un lecteur averti, une version d'une à deux pages de son travail et de ses conclusions.

ELLYE peut le mettre en ligne sur son site et si nécessaire en faire une version vulgarisée qu'elle soumettra à l'intéressé.

Toutefois le lauréat peut demander qu'un embargo soit mis avant toute publication ou communication quelconque en se réservant la primeur d'une diffusion dans des supports professionnels.

Cet embargo se terminera au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Chaque lauréat s'engage à mentionner, dans ses publications éventuelles, l'aide financière de ELLYE (poster, communication orale, article).